



C O S U M A F
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libreville, le 19 janvier 2024

Mise au point sur l'information relative aux données des sociétés de gestion d'Organismes de Placement Collectif du marché financier de l'Afrique centrale

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) porte à la connaissance du public et des acteurs du marché, la publication, le 18 janvier 2024, dans divers articles de presse, et en particulier dans le journal en ligne Financial Afrik, de « données officielles » qui établissent un classement 2023 des sociétés de gestion d'Organisme de Placement Collectif, en se basant sur les encours de leurs actifs, à savoir les produits de gestion collective et de gestion sous mandat.

La COSUMAF informe le public qu'elle n'a pas, à ce jour, publié l'état des lieux de la gestion d'actifs en zone CEMAC ni un quelconque classement officiel des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif pour l'exercice 2023.

Les informations relayées dans les médias ne sont donc pas officielles.

Pour obtenir des informations précises et fiables, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale invite le public à privilégier et à se référer aux informations publiées sur son site internet et sur les autres sources officielles.

La COSUMAF réaffirme son engagement pour un marché fondé sur des exigences de transparence, d'équité et d'éthique, dans l'intérêt des acteurs du marché et pour l'essor économique des pays de la CEMAC.

À PROPOS DE LA COSUMAF

CONTACT PRESSE

✉ f.bimogo@cosumaf.org
☎ (+241) 074218955
🌐 www.cosumaf.org

La COSUMAF, Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, institution spécialisée créée dans le cadre de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), est l'autorité de tutelle et de contrôle du marché financier de la CEMAC. La COSUMAF veille à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et en tous autres produits de placement, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du Marché financier régional.